

NOVEMBRE 1933  
3<sup>e</sup> ANNÉE - N° 11

# LA REVUE DOCUMENTAIRE

ARCHITECTURE  
CONSTRUCTION  
TECHNIQUE



PRIX  
6 FRANCS



Demandez des idées,  
des maquettes,  
aux imprimeurs de cette revue

**H. WELLENS &  
W. GODENNE**

Rue de Roumanie, 45, Bruxelles  
Téléphones 37.08.58-37.78.33



DE



Si PRIMOBURG, superciment à durcissement rapide a, une fois encore, été choisi à Boston pour un immeuble d'envergure, c'est que les constructeurs du building de la Boston Consolidated Gas C<sup>o</sup> désiraient s'assurer un matériau de choix et pouvoir réaliser en toute sécurité une triple économie de main-d'œuvre, de temps et d'argent.



Notre documentation, qui est à votre disposition sur simple demande, peut vous servir. Réclamez-la!

**CIMENTS D'OBourg-S.A-OBourg**

DELAMARE & CERF. BRUXELLES.



**ENTREPRISES  
DE PLAFONNAGES**

# **Jean Vincent**

STUCS & MARBRES  
SIMILI-PIERRE  
VOUTES LÉGÈRES

---

**Rue Maes, 89, Ixelles - Téléphone 48.48.79**

EMPLACEMENT  
DISPONIBLE

---



SPECIALITÉ  
DE  
**CARREAUX DE PAVEMENT**  
EN GRÈS CÉRAME FIN VITRIFIÉ

PRODUCTION : 1500 M<sup>2</sup> PAR JOUR

VITRIFICATION PARFAITE  
COULEURS VIVES ET INALTÉRABLES  
USAGE INDÉFINI ET NETTOYAGE FACILE  
SEUL PAVEMENT D'AVE NIR  
CONVENANT POUR TOUS GENRES DE  
CONSTRUCTIONS

HABITATIONS - GARES - HÔTELS  
ÉGLISES ET ÉTABLISSEMENTS  
RELIGIEUX - CENTRALES - ETC. ETC.

LA NOUVELLE CÉRAMIQUE  
SOCIÉTÉ ANONYME  
**AMAY**  
BELGIQUE

PLIK

**Ghi**

**Ghilardi & Co**  
de Haren-Nord  
Pierres d'art  
Carrelages



# La Maison du Papier-Peint



COUVRE-PARQUETS  
BALATUM  
STRAGULA  
LINOS  
TAPIS, ETC.

**J. Kissel-Abattucci**

DÉCORATION INTÉRIEURE  
DEVIS SANS ENGAGEMENT

PAPIERS-PEINTS d'origine Belge, Française, Anglaise,  
et Allemande - TEKKO-SALUBRA et SANOLIN

**Chaussée de Waterloo, 115  
SAINT-GILLES - Tél. 37.63.30**

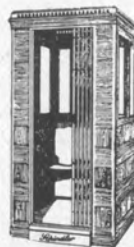
## Fabrique d'Ascenseurs et de Moteurs électriques

Ascenseurs et Monte-charges  
Paternosters  
Construction moderne  
Marche silencieuse

**60 années d'expérience  
Plus de 30,000 appareils  
fournis**



## Schindler et C<sup>ie</sup>



**Rue de la Source, 30  
BRUXELLES**  
Téléphone 37.12.30 (2 lignes)

Une des références :  
**Résidence Palace, Bruxelles  
Tous les 49 appareils**

SOCIÉTÉ ANONYME

## Faïenceries de Bouffiuoux

BOUFFIOULX  
(CHARLEROI)

Carreaux de faïences  
et de grès pour revête-  
ments muraux - Emaux  
brillants et mats - Majo-  
liques pour décorations  
artistiques - Spécialité  
de carreaux troués  
pour cuisinières. ■



# REVETEMENTS

**S.A. L<sup>ES</sup> HENRI  
BAUDOUX**

**BRUXELLES.** RUE ST. DENIS 106  
A FOREST. TEL. 44.84.39 - 44.55.43

**CHARLEROI.** RUE DE LA VILLETTE  
63 A MARCINELLE. TELEPH. 61.05

## J. VERVLOET-FAES

Chaussée de Wavre, 171, IXELLES-BRUXELLES  
Téléphones : Magasins 11.46.30 - Direction 12.82.64

BRONZES et CUIVRERIES pour  
BATIMENTS

TOUTES LES SPECIALITES



Demandez  
la serrure **BELGA**

TOUS LES APPAREILS de  
portes de garage d'angle  
portes roulantes  
portes en accordéon

TOUS les APPAREILS de VENTILATION

**Visitez les Salon d'Exposition  
et Stand de Démonstration**

## CHROMAGE

NICKELAGE ET CUIVRAGE  
MAT ET BRILLANT

# SAPECO

**Chauss. de  
Waterloo.  
645, Brux.**  
Téléph. 44.16.61

La visite de nos installations à laquelle vous êtes invité, vous démontrera le fini de notre travail et sa garantie de bonne exécution.



**faites  
illustrer vos**

■ annonces,  
■ circulaires,  
■ imprimés, etc. à la

## **PHOTOGRAVURE NAESSENS & APERS**

*76 rue des goujons - bruxelles-midi. tél. 21.62.12*

**C'est une garantie de QUALITÉ!!**

### **USINES DE LA DYLE s.a.**

**WYGMAEL - LEZ-LOUVAIN**

CARREAUX DE REVÊTEMENTS  
EN FAIENCES ET EN GRÈS

MAJOLIQUES FLAMMÉES  
POUR TRAVAUX D'ART,  
INTÉRIEURS, FAÇADES, ETC.

**Marque déposée BELGA**

### **LES HYDROFUGES**



**Fober & Palm. Bruxelles**

7, rue d'Assaut - Téléphone 12.96.83



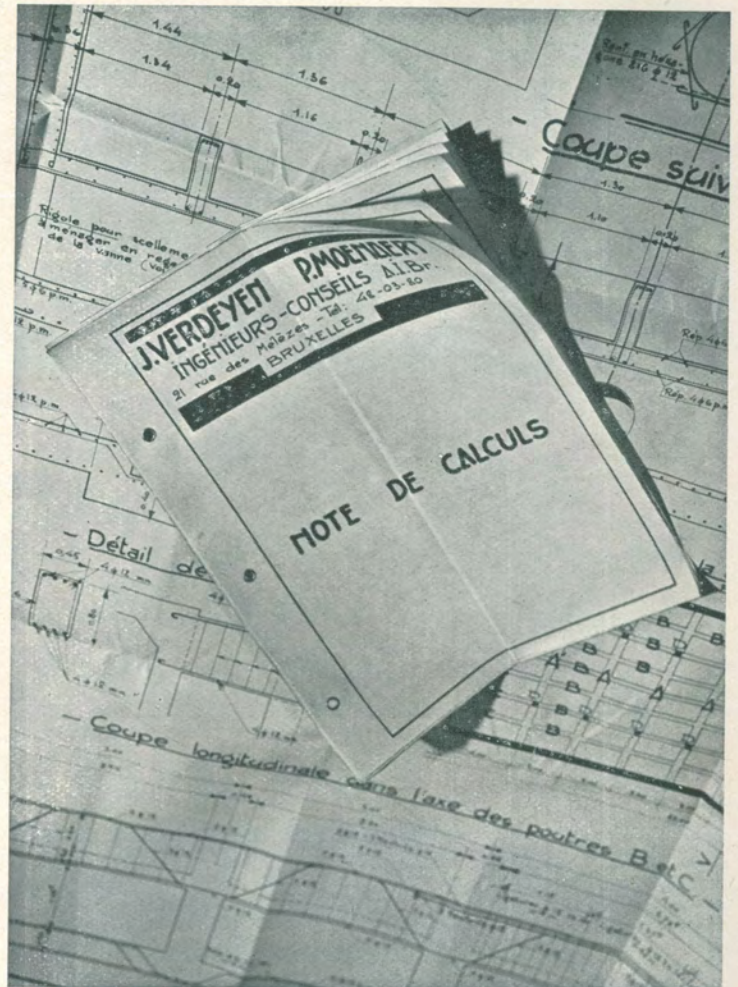
Les Ingénieurs-Conseils

# J. VERDEYEN & P. MOENAERT

étudient tous genres  
de constructions

**EMPLACEMENT  
DISPONIBLE**

---



**Rue des Mèlèzes, 21  
BRUXELLES**

---

BÉTON ARMÉ  
MÉTAL  
GÉNIE CIVIL

---





# la revue documentaire

3<sup>me</sup> ANNEE

N° 11

NOVEMBRE 1933

## UN PROJET D'AUTOSTRADÉ

Dans notre ère de progrès intensif de la traction mécanique, le problème de la circulation routière s'affirme de plus en plus complexe.

En Belgique, pas moins que dans les autres pays du continent, le souci de pourvoir aux nécessités nouvelles du trafic par la route se relève dans les domaines les plus divers.

Ces dernières y déterminent des innovations qui eussent pu sembler pour le moins téméraires, sinon chimériques, il y a quelques lustres.

Aussi bien, les principes les mieux consacrés en sont-ils affectés.

La législation, sa doctrine et la jurisprudence même de nos Cours et Tribunaux ne sont pas exempts de cette évolution. Il est, en effet, de l'essence même du droit de s'adapter aux réalités.

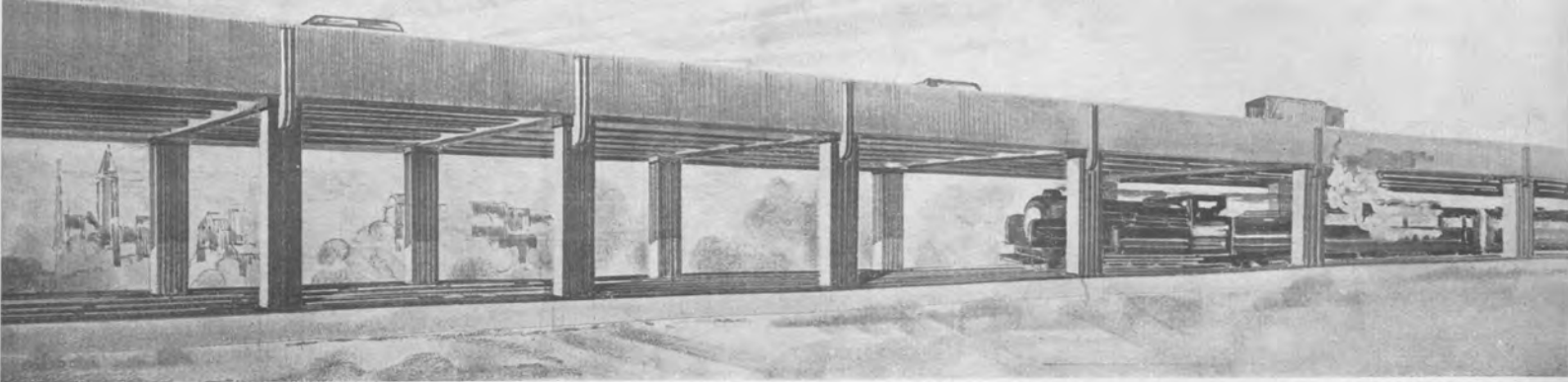
Depuis la loi du 29 Floréal An X, régissant la première en Belgique la police du roulage, bien des dispositions légales se sont succédées en cette matière, mais sans jamais recourir à l'élaboration d'une législation distincte pour une catégorie donnée de véhicules.

A l'heure actuelle, la situation créée par la densité du trafic automobile sur nos routes suggère aux jurisconsultes les plus éminents, l'institution d'un statut propre à ce mode de transport. Le magistrat comme le législateur ont discerné qu'il importe d'ériger un régime exclusif et particulier au véhicule motorisé, de le soustraire au droit commun au point même de déroger aux règles réputées les plus immuables du Code Civil, notamment celles de la responsabilité aquilienne.

Dans ses mercuriales sensationnelles, le 15 septembre 1927, M. Leclercq, Procureur Général de la Cour de Cassation, et le 15 septembre 1931, M. Meyers, Procureur Général de la Cour d'Appel de Liège, proclamèrent qu'il fallait se résoudre à renoncer à la théorie classique de la faute subjective et lui substituer la doctrine objective du risque.

La suprématie naissante de la traction à moteur dans la fréquentation routière sollicite également l'attention du législateur. Des projets de loi du 26 décembre 1905 et du 13 novembre 1906 tendirent déjà à l'introduction d'un régime spécial quant à la responsabilité des usagers





### PROJET D'AUTOSTRADÉ

Architecte : M. O. Vanden Hoeck.

Aperçu de l'autostrade telle qu'elle se présentera le plus généralement, c'est-à-dire superposition de la route au tracé ordinaire du chemin de fer. L'autostrade sera en réalité une chaussée suspendue pratique et constructive.

de ce mode de locomotion. Le 2 juin 1932, un projet de loi relative à la responsabilité des propriétaires et conducteurs « d'automobiles » concrétisa dans une formule précise la nécessité de distraire du droit commun la situation juridique de l'automobiliste.

En attendant qu'elle la reçoive en Belgique, cette tendance trouva sa consécration dans des législations étrangères, notamment allemandes, autrichiennes et italiennes.

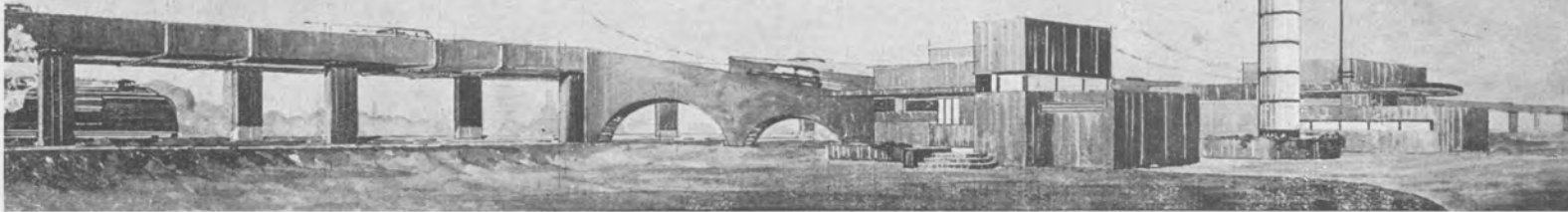
Nous estimons que dans le domaine routier, davantage encore que dans le domaine juridique, il importe de dissocier de la promiscuité du trafic routier les véhicules à traction mécanique.

Nous n'envisagerons, certes, à cet égard, que le dégorgeement des principales grand'routes axiales de notre pays.

L'automobile a cessé d'être l'instrument d'une aristocratie. Le transport en commun par la route est devenu une vaste industrie.

Tel qu'il a fallu étendre les réseaux ferroviaires et multiplier les voies navigables, tel il faudrait développer le réseau routier, en disjoignant la locomotion rapide du trafic ordinaire. Plus de 171.000 automobiles et de 83.000 motocyclettes parcourent nos routes parmi les véhicules les plus divers. Déjà en 1906 la proposition de loi relative au projet prérappelé du 13 novembre de cette année constatait, en visant le nombre d'automobiles du moment, « l'impossibilité d'adapter adéquatement les voies existantes à cet usage ». (Documents Parlementaires, Sénat, 1906-1907, p. 2.)





#### PROJET D'AUTOSTRADÉ

Architecte : M. O. Vanden Hoeck.

Plan incliné menant à une gare de l'autostrade. La pente prévue ne comporterait qu'une déclivité de 5 cm. par mètre et serait donc absolument praticable pour tous les véhicules automoteurs.

L'argument vaut, certes, avec plus de vérité encore de nos jours. Il est, en outre, incontestable que le développement de la traction mécanique n'a pas atteint sa limite.

Nous croyons que de nombreuses raisons militent en faveur de l'élimination de la locomotion rapide de la route commune.

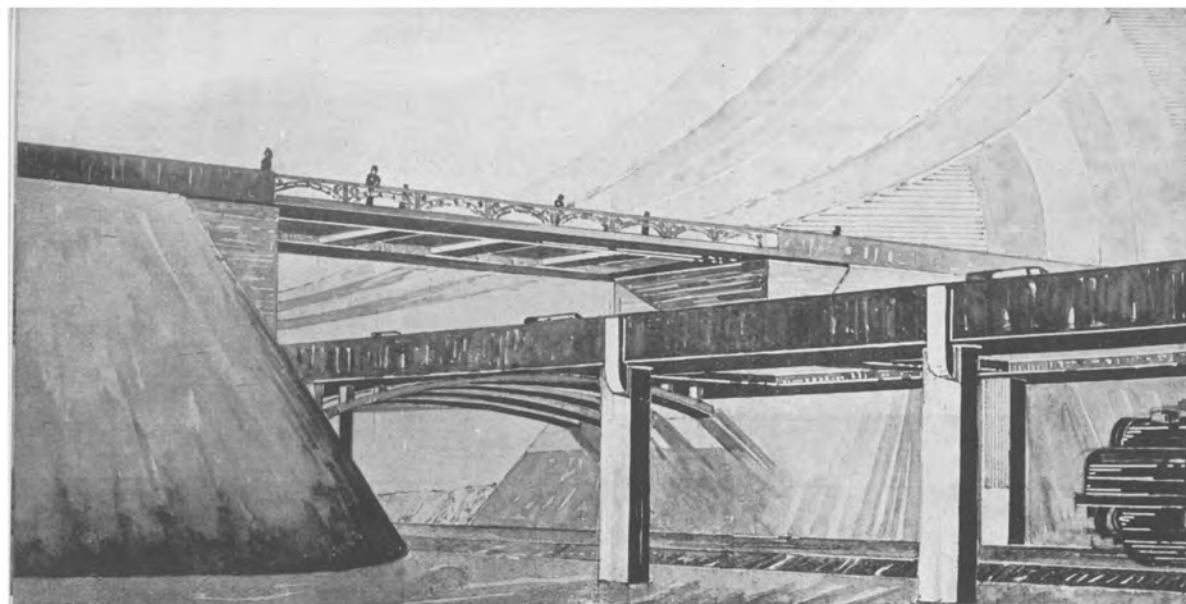
Notre voirie est périmée. Son entretien et sa réfection coûtent à l'Etat des millions chaque année, sans qu'il soit atteint un résultat satisfaisant. Ses routes sont nuisibles aux véhicules eux-mêmes. Elles manquent de sécurité pour les piétons, les cycles, les attelages et les automobiles. Jalonnées de virages à faible rayon, de masques, de passages à niveau et d'étranglements, elles sont la source d'innombrables accidents.

Nous avons conçu le projet d'une autostrade ayant son assiette particulière, son site propre, non tributaire de contingences riveraines.

M. le Professeur F. Campus, de l'Université de Liège, dans un article du Bulletin de l'Association permanente des Congrès belges de la Route (année 1932, n° 2) écrivait : « On ne peut réaliser une véritable auto-route par appropriation d'une grand'route ordinaire existante. »

Nous avons étudié la construction d'une autostrade établie au-dessus de nos lignes de chemin de fer. Pour une distance de Ostende à Liège, par Bruges, Gand, Bruxelles, Louvain, Tirlemont et Landen, les travaux s'élèveraient à une somme globale de cinq cents millions de francs.





**PROJET D'AUTOSTRADÉ.** — Architecte : M. O. Vanden Hoeck.  
La photo ci-dessus concerne le cas où le chemin de fer suit un itinéraire en déblai.

Nous estimons que cette somme considérable investie dans l'édification de l'autostrade projetée serait susceptible de produire un intérêt fructueux, à condition de stipuler un péage des usages.

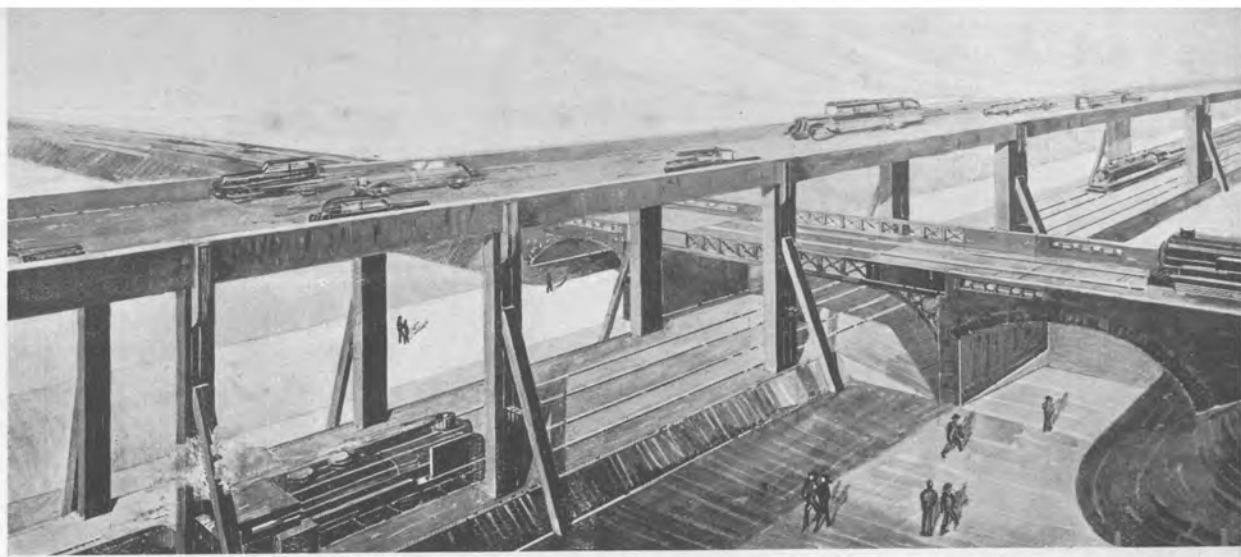
A cet égard, il peut être considéré que, en moyenne par jour, il circule entre Bruxelles et Gand, 1.800 autos, entre Bruges et Gand 1.500 autos, entre Bruges et Ostende, également 1.500 autos, et entre Bruxelles et Liège, 1.700 autos. Sur la base de ces chiffres, et en fixant un péage d'un montant de 10 francs par auto et par 50 km., nous obtenons la perception suivante :

Bruges-Ostendes : 1.500 autos; taxe : 5 fr. soit 7.500 fr. par jour ou 2.737.500 fr. par année.  
Gand-Bruges : 1.500 autos; taxe : 10 fr. soit 15.000 fr. par jour ou 5.475.000 fr. par année.  
Bruxelles-Gand : 1.800 autos; taxe : 10 fr. soit 18.000 fr. par jour ou 6.570.000 fr. par année.  
Bruxelles-Liège : 1.700 autos; taxe : 20 fr. soit 34.00 fr. par jour ou 12.410.000 fr. par année.

Perception totale annuelle 27.192.500 fr. soit un intérêt de plus de 5 % l'an.

Comme il est permis d'en juger, les nombres des autos en circulation sur les routes intéressées ne sont nullement faitaisistes et ne correspondent qu'à un minimum du trafic. Celui-ci subit effectivement un accroissement très considérable pendant la saison estivale.





**PROJET D'AUTOSTRADÉ.** — Architecte : M. O. Vanden Hoeck.

Photo montrant la croisée à des niveaux différents de voies ferrées différentes et de l'autostrade.

Le droit d'accès à l'autostrade, tel que nous le nous proposons ne nous semble nullement exagéré par rapport aux avantages prestés. Nous croyons que les conducteurs de véhicules motorisés se prêteront volontiers aux conditions qui leur seraient ainsi imposées, à en juger déjà par l'usage général qu'ils font du tunnel reliant les deux rives de l'Escaut. Ce parcours ne dépasse cependant pas une distance de 2 km. pour un péage fixé à 10 francs.

En ce qui concerne les frais d'entretien de l'autostrade, ceux-ci peuvent être considérés comme nuls. Utilisée exclusivement par des véhicules montés sur roues caoutchoutées, la résistance du béton armé ne pourra être altérée. Seulement aux sations le béton armé ne serait pas prévu.

L'éclairage serait aménagé dans le sol, ainsi que l'indiquent les plans. Grâce à la largeur de la chaussée, praticable sur une ampleur de 12 m. 80, il y aurait un espace suffisant pour six automobiles de front. Subdivisée en deux largeurs égales la route comporterait un sens unique dans chacune d'elles. La circulation ainsi conditionnée exclut pour ainsi dire toute possibilité de collision entre les véhicules.

Aux centres desservis par l'autostrade, nous prévoyons un plan incliné pourvu d'une signalisation optique permettant d'annoncer à l'usager la présence d'un autre véhicule.

Chaque ville reliée par l'autostrade serait dotée d'une gare, comprenant un garage pour automobiles et motocyclettes, un atelier de réparations, un comptoir de carburants, et un hôtel-restaurant ainsi qu'un bureau de renseignements. L'exploitation ou la location de ces





**PROJET D'AUTOSTRADÉ.** — Architecte : M. O. Vanden Hoeck.

Le cas ci-dessus prévoit la traversée d'un cours d'eau. L'autostrade suit l'itinéraire du chemin de fer mais suivant le système des ponts suspendus demeure soutenue par 4 tours.

divers offices pourrait être l'objet d'adjudications à des personnes privées. A chaque agglomération riveraine d'importance moindre, correspondrait une gare simple. Sur le parcours même de la route se trouveraient des pompes à carburant, dont l'exploitation serait livrée à des particuliers, ainsi que des cabines téléphoniques.

Ainsi conçue, l'autostrade fournirait des ressources supplémentaires considérables, tandis que l'élimination des véhicules rapides à chargement lourd supprimerait les frais de réparation qu'ils déterminent dans l'entretien de la voie ordinaire. Celle-ci dégagée du grand trafic automoteur, offrirait la sécurité si indispensable à tous les usagers.

Comme nous l'indiquons par nos plans, l'autostrade telle que nous la concevons peut être appliquée à n'importe quel endroit du réseau ferroviaire : au-dessus de ponts, viaducs, croisées superposées, aqueducs, etc.

La construction d'une autostrade au-dessus des lignes de chemins de fer nous semble motivée par plusieurs arguments capitaux : l'impossibilité matérielle de tracer d'emblée un réseau nouveau de voies de communications à côté de celui déjà existant vu la densité et la multiplicité des agglomérations, le morcellement de la propriété privée, les frais élevés afférents aux innombrables expropriations, l'assujettissement inévitable aux servitudes de toute route

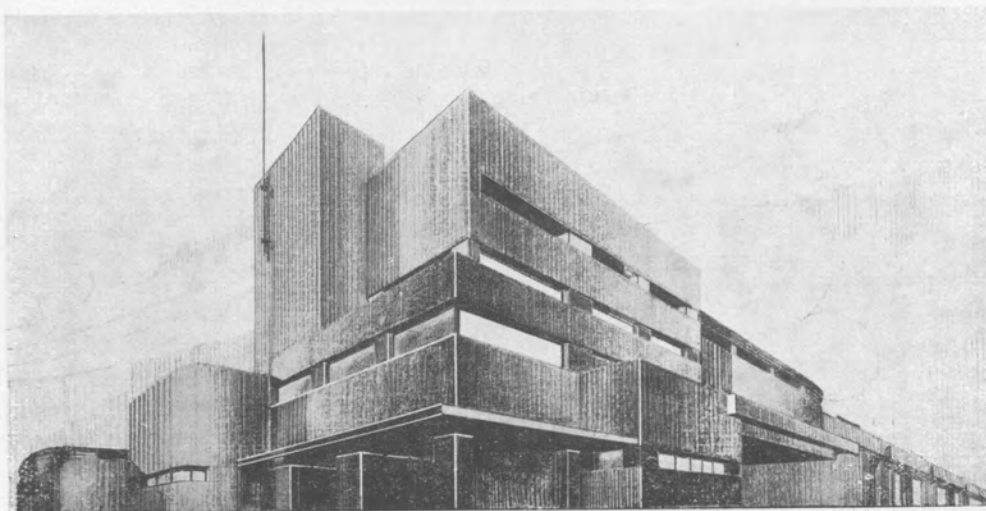


ordinaire à raison des jonctions et croisées des autres voies avec l'autostrade créée à même le sol; le tracé rectiligne des voies ferroviaires exempt de courbes à faible rayon; l'indépendance dont jouirait la route par suite de son site propre, la réduction des distances par la conformité du parcours à l'itinéraire du chemin de fer.

Enfin, si nous exposons plus haut que la construction de l'autostrade projetée pouvait, par une exploitation rationnelle, être lucrative pour le Trésor Public, nous osons soutenir qu'elle serait d'un concours puissant à la réduction du chômage sévissant en notre pays, eu égard à l'effectif à affecter aux travaux envisagés.

L'industrie nationale aussi y trouverait d'importantes ressources, les matériaux à utiliser ne requérant aucune ingérence étrangère.

Omer VANDENHOECK  
Architecte - Gand.



**PROJET D'AUTOSTRADÉ.** — Architecte : M. O. Vanden Hoeck.

Type de la gare d'autostrade à ériger aux confins des centres importants tels que Bruxelles, Ostende, Gand, Bruges, Liège.



### PERSPECTIVE AXONOMETRIQUE ? PERSPECTIVE ISOMETRIQUE ?

Un lecteur nous écrit pour nous signaler qu'à différentes reprises ces termes ont été employés soit dans notre revue, soit dans d'autres et ce semble-t-il pour désigner le même système. « A mon avis, nous dit-il, les deux systèmes sont cependant nettement différents, mais il se peut que je fasse erreur. Pourriez-vous me dire ce qu'il faut entendre par « perspective axonométrique et perspective isométrique ». Nous serions heureux de publier dans notre prochain numéro les réponses que nos lecteurs voudront bien nous faire parvenir à ce sujet.

### LA REORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

MM. L.-F. Houben et P. Verbruggen apportent dans la « Cité » (octobre 1933) leur contribution à la lutte entamée à ce sujet depuis 1874 (c'est eux qui nous l'apprennent). Bientôt un demi-siècle que la force d'inertie des pouvoirs publics s'oppose plus ou moins victorieusement à tous les efforts. Leur exposé du problème, ou plutôt des problèmes qui se posent, représente un travail aussi complet que clair, que chacun se doit de lire. Un effort de plus qui ne pourra qu'aider à battre en brèche la sacro sainte, poussiéreuse et traditionnelle inertie des pouvoirs et inciter d'autres militants à prendre part au combat.

### PRIX D'ARCHITECTURE VAN DE VEN 1934

Le prix d'architecture Van de Ven, fondé sous les auspices et avec le concours des sociétés d'architecture de Belgique, pour l'encouragement de l'architecture moderne et la diffusion de ses principes, dans notre pays, sera décerné pour la septième fois en 1934. Il sera doté comme précédemment d'un prix de 5.000.— fr. et de quatre mentions de 2.000.—, 1.500.— et 500.— francs. Les membres du jury représentant les sociétés désignées par la Fédération des Sociétés d'Architectes de Belgique se réuniront le deuxième mardi du mois de février 1934 et sélectionneront parmi les œuvres présentées, celles destinées à être primées. Chaque concurrent a le droit de présenter plusieurs œuvres à condition que celles-ci aient été terminées durant l'année 1933. Il devra : 1° être Belge; 2° être domicilié en Belgique; 3° être architecte de profession; 4° être affilié à une société d'architecture régulièrement constituée; 5° certifier par une déclaration écrite être l'auteur unique de l'œuvre présentée ou, s'il y a lieu faire connaître le nom de son ou ses collaborateurs.

Toute participation devra être annoncée par lettre à l'adresse du :

Secrétaire du Prix d'Architecture Van de Ven  
19, rue Léopold  
Bruxelles-Centre

avant le 31 janvier 1934. Il y sera joint :

- 1° Une photographie 13x18 minimum;
- 2° Un plan complet des constructions présentées;
- 3° Un plan géométral des façades principales à l'échelle de 2 %;
- 4° Ces documents devront être collés sur cartons de 0.60x0.80, afin d'assurer une uniformité dans la présentation.

Chaque concurrent sera avisé individuellement endéans les 24 heures des décisions du jury. Ces résultats seront confirmés par la presse. L'exposition publique des œuvres soumises aura lieu dans les locaux de la C.I.M.A. au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles, à une date qui sera annoncée ultérieurement.

### LA GRANDE PIETE D'HOFSTADE

A en juger par les lettres que nous avons reçues et par les demandes de numéros qui nous parviennent encore chaque jour, les articles que nous avons consacrés à Hofstade semblent avoir été publiés à leur heure. La majorité de nos confrères ont signalé ces articles à leurs lecteurs et ce dans les termes les plus favorables. D'autres ont repris certains passages ou les conclusions de notre enquête pour étayer de nouveaux points de vues et de nouveaux arguments.

Il est à remarquer d'ailleurs que jusqu'à présent nous n'avons reçu que félicitations et que malgré que notre reportage ait dû faire, d'un certain côté, l'effet d'un pavé dans la mare aux grenouilles, l'autre son de cloche ne s'est pas encore fait entendre. Nous sommes heureux en tous les cas du résultat obtenu jusqu'à présent, mais attendons pour nous en féliciter que tout ce bruit finisse par servir à quelque chose. Avouons que malgré tout notre optimisme nous restons assez sceptiques quant à ce dernier point.

### A NOS LECTEURS

Nous avons le plaisir de faire savoir à nos lecteurs que l'Office Commercial, 91, avenue Lambeau (téléphone 34.14.13) a conçu pour la « Revue Documentaire » une reliure mobile qui permet de relier en quelques minutes à peine la collection complète de la « Revue Documentaire ». Cette reliure mobile permet de classer les numéros au fur et à mesure de leur publication, écartant ainsi l'ennui de voir s'égarer l'un ou l'autre de ceux-ci. Cette reliure peut être obtenue à l'adresse ci-dessus moyennant versement de la somme de 10 fr. au compte chèques-postaux n° 867.05.



# BRIQUES DE PAREMENT

La brique de parement occupe une place de plus en plus prépondérante dans la construction. Chaque jour une nouvelle brique vous est proposée qui non seulement réunit en elle seule toutes les qualités de ses rivales, mais en possède encore d'autres dont elle prétend avoir le monopole. Vous n'avez ni le temps, ni souvent le désir, de vous livrer à des expériences qui trop souvent seront désastreuses.

Nous pouvons vous éviter les risques et les aléas d'expériences de ce genre, car en tant que marchands de matériaux, tous les produits nous sont offerts et tous sont soumis par nous à des expériences et à un contrôle

sévères. Ne retenant que les matériaux ayant fait leurs preuves, vous serez assurés que toutes les briques que nous vous offrons répondront à toutes les exigences, et réuniront la qualité, l'aspect désirable et le prix avantageux.

**IMPOSEZ les**  
**Briques Sablées**  
**S. A. B. Plinthos**  
**S. A. B.**

**Rykevorsel**

## TARIF

### S. A. B. RYKEVORSEL

#### Fabrication Belge

le 1000 rendu chantier

Jaune et jaune rosée 22 x 10 x 4	Fr. <b>570</b>
Rouge et rouge flammée 22 x 10 x 4	<b>550</b>
Rouge et jaune 21 x 10 x 5	<b>575</b>
Toutes teintes format de Bcom	<b>475</b>

### S. A. B. PLINTHOS

#### Fabrication Hollandaise

le 1000 rendu chantier

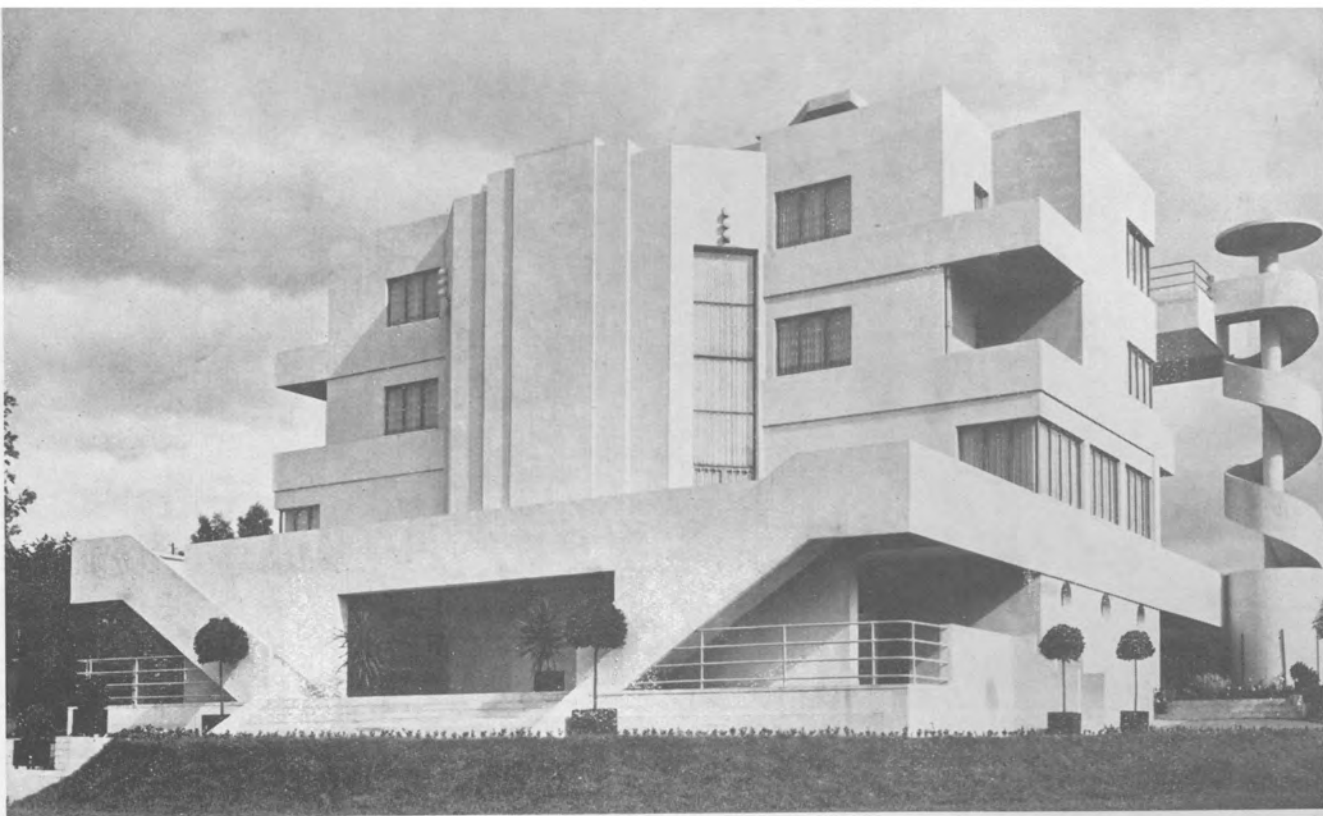
Jaune 24 x 12 x 4	Fr. <b>640</b>
Jaune flammée 21 x 10 x 4	<b>600</b>
Gris perle 21 x 10 x 4	<b>560</b>
Rouge, violet, noir 20 x 10 x 4	<b>560</b>

### Etabl. H. BAUDOUX

Rue Saint-Denis, 106, Forest  
B R U X E L L E S  
Tél. 44.84.39 - 44.55.43







### VILLA A RHODE-SAINT-GENESE

Architectes : MM. H. et M. Leborgne, à Charleroi

Façade principale.

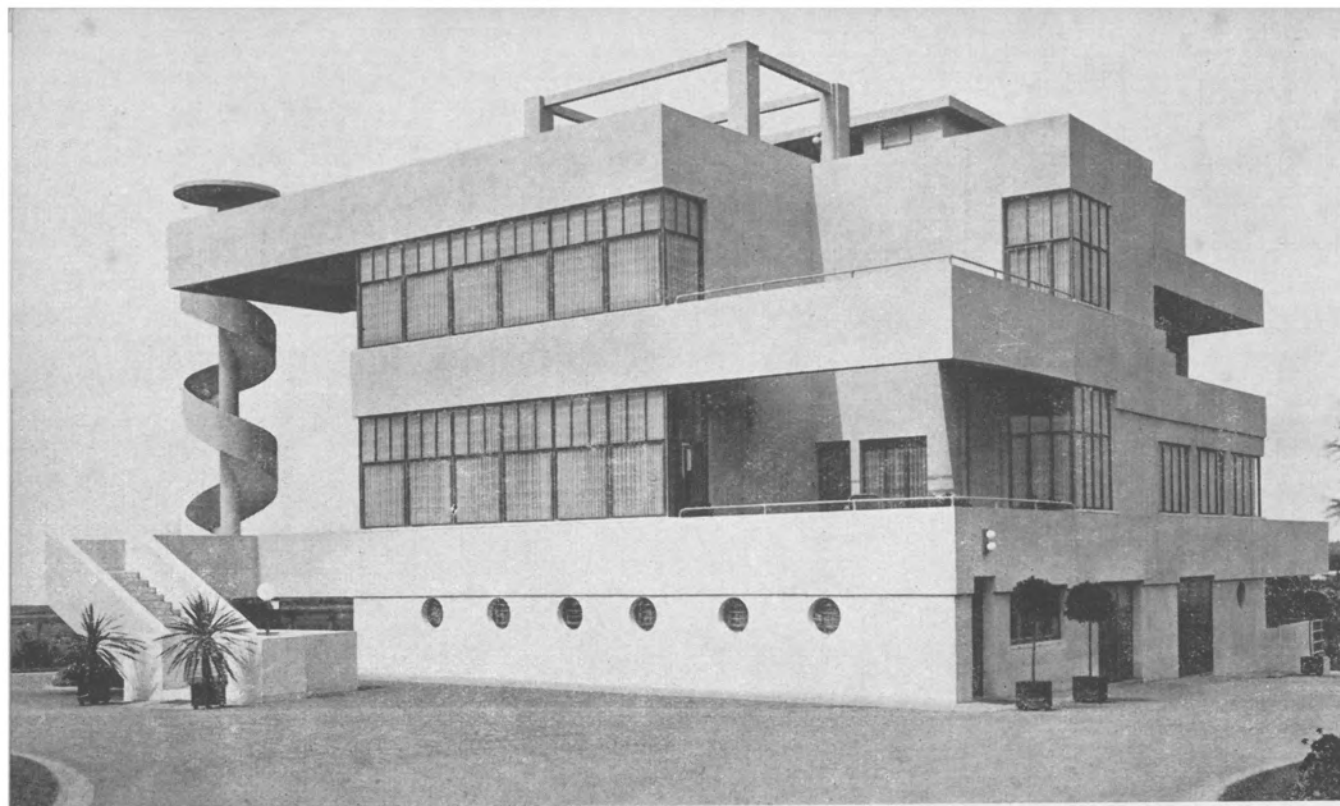
Photo : Willy Kessels.

## DEUX VILLAS AUX ENVIRONS DE BRUXELLES

Les quelques photos que nous publions ci-après se rapportent à deux villas construites dans l'agglomération bruxelloise ces derniers temps. Il nous a semblé intéressant de les faire paraître en même temps malgré la grande dissemblance qui les sépare quant à leur importance. La villa de Rhode-Saint-Genèse dépasse en effet en importance la valeur qu'il est usuel d'attribuer au mot « villa ». Celle construite à Uccle au contraire minimise presque au maximum la même appellation.

Ces deux constructions, si dissemblables à première vue procèdent cependant des mêmes principes. Equilibre des masses au point de vue constructif et utilisation très large des lignes horizontales. Dans chacune également un détail voulu pour briser ces principes. Dans la première, l'escalier hélicoïdal, dans l'autre, l'auvent de la terrasse du rez-de-chaussée, sa





**VILLA A RHODE-SAINT-GENESE**

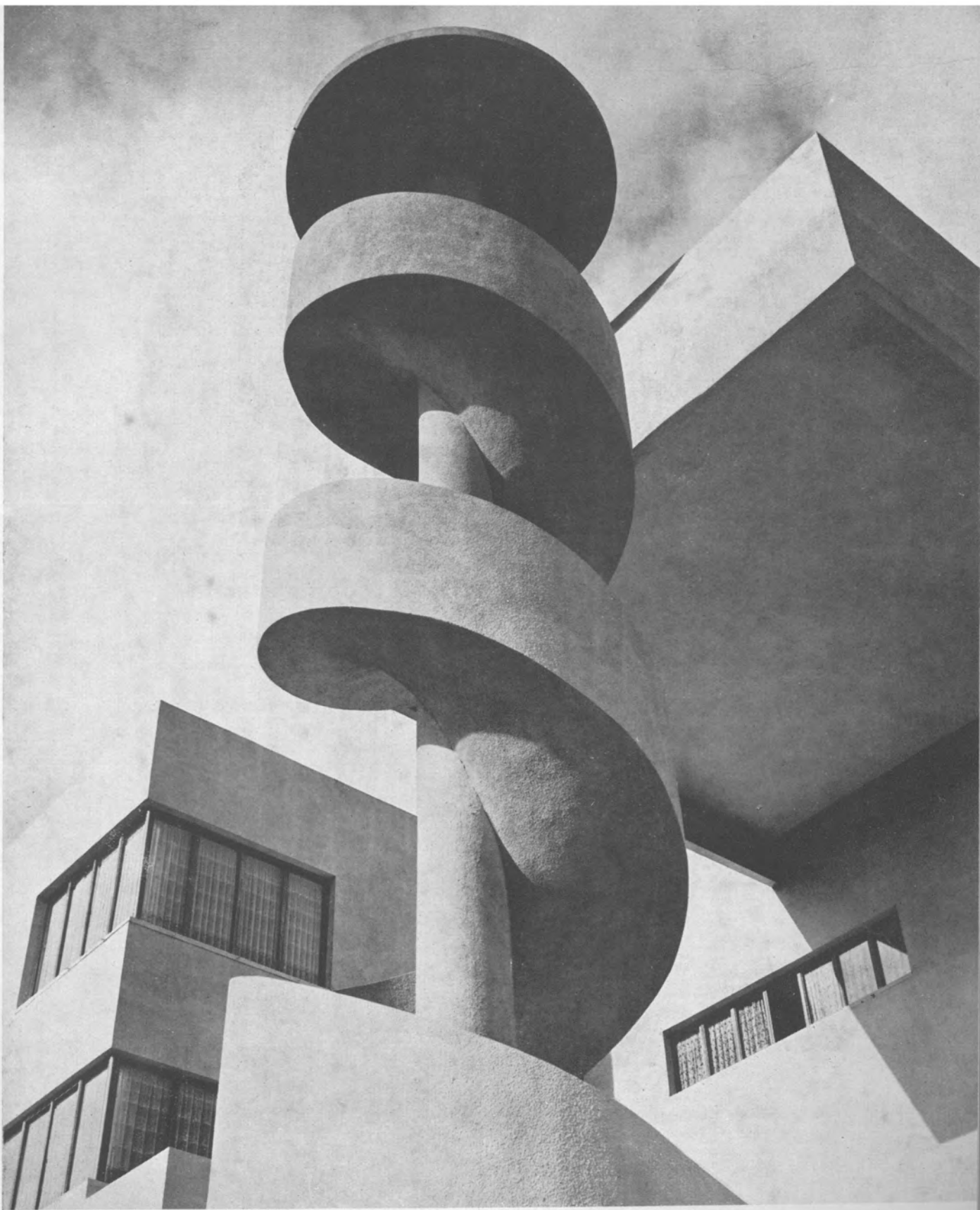
Architectes : MM. H. et M. Leborgne, à Charleroi.

Façade arrière.

Photo : Willy Kessels.

terrasse à l'étage et sa rampe en quart de cercle. Dans chacune de ces deux architectures également l'aspect extérieur est le reflet fidèle du plan. Le même aspect de stabilité et de construction rationnelle s'en dégage. Là se bornent d'ailleurs les points de ressemblance, car ni les matériaux employés ni leur mise en œuvre, ni d'ailleurs aucun autre détail ne sont semblables.

L. H.



**VILLA A RHODE-SAINT-GENESE**

Architectes : MM. H. et M. Leborgne, à Charleroi.

Détail de l'escalier hélicoïdal.

Photo : Willy Kessels.





**VILLA A UCCLÉ**  
Architecte : M. A. Haeck.  
Façade vers l'entrée.  
Photo : Willy Kessels.



**VILLA A UCCLE**  
Architecte : M. A. Haeck.  
Façade arrière.  
Photo : Willy Kessels.





#### IMMEUBLE AVENUE MOLIERE

Architecte : M. A. Nyst.

Pilier, consoles, meneaux et encadrements des fenêtres en mosaïque.

Exécution : Et. H. Baudoux.

Photo : Willy Kessels.

## LA MOSAÏQUE DANS LA CONSTRUCTION

L'emploi de la mosaïque dans l'architecture extérieure devient, si l'on fait exception de son emploi en pavement, assez rare. Nous pensons qu'il faut en attribuer uniquement le fait à son prix de revient. En effet, aucune autre raison ne prévaut en faveur de cette mise à l'index. L'élément de mosaïque employé à bon escient peut participer parfaitement à l'architecture extérieure et même dans certains cas, si pas en constituer l'élément principal, du moins en être un élément actif. La mosaïque se prête même, par ses dimensions, très facilement à ce rôle. En effet, son petit format ne diminue en rien la valeur ni l'importance des masses et facilite au contraire son adaptation aux circonstances.

La façade que nous reproduisons ci-contre, exécutée il y a quelques années déjà, illustre parfaitement la thèse ci-dessus. Le pilastre central ainsi que la console du rez-de-chaussée, le cadre des portes et l'arête de la loggia, ainsi que tous les meneaux et cadres de fenêtres aux étages sont exécutés en mosaïque. Des tons de Lunel, Comblanchien, blanc de Nîmes relevés d'un peu de noir et d'un peu d'or ont été employés. Le tout non seulement tient parfaitement dans l'ensemble de l'architecture, mais y participe en contribuant à souligner la grande sobriété et la pureté de ses lignes et proportions. Dans un emploi de ce genre nous sommes loin évidemment du petit panneau plus ou moins décoratif venant jeter simplement sa note de couleur dans une façade. S'il a été fait quelque peu abus de tels panneaux et si cet abus a pu être cause d'une certaine répugnance à employer la mosaïque en architecture, on voit par l'exemple ci-contre, une fois de plus, que l'art consiste à employer les matériaux quels qu'ils soient à bon escient.

---

# PRIX DES PRINCIPAUX MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les firmes mentionnées sous chaque rubrique sont celles nous ayant fournis les renseignements donnés.

Nous saurions gré à nos lecteurs de bien vouloir se référer de la "Revue Documentaire" lors de leur demande de prix ou de renseignements auprès de l'un de nos annonceurs. Nous les en remercions à l'avance.

## AGGLOMERES DE LIEGE.

Parquets en carreaux ou dalles (suivant grains, teintes et épaisseur ...	Frs	70.—	à	97.—
Placement (suivant difficulté) .....	>	30.—	à	50.—

## APPAREILS SANITAIRES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Suivant types, qualité et dimensions.

<i>Grès :</i>				
Eviers .....	Frs	54.—	à	390.—
Egouttoirs .....	>	48.—	à	120.—
Lavabos complets .....	>	200.—	à	2,000.—
W.-C. complets .....	>	250.—	à	350.—
Bidets complets .....	>	300.—	à	500.—
Stalles d'urinoirs nues .....	>	560.—	à	1,300.—
<i>Faïence :</i>				
Lave-mains .....	Frs	50.—	à	150.—
Lavabos complets .....	>	185.—	à	1,000.—
W.-C. complets .....	>	130.—	à	400.—
Bidets complets .....	>	225.—	à	450.—
<i>Fonte :</i>				
Baignoires .....	Frs	600.—	à	1,200.—

## ASCENSEURS.

Schindler & Co, 30, rue de la Source. Téléphone : 37.12.30 (2 lignes).

5 étages, 3 personnes (suiv. installat.) Frs 26,000.— à 32,000.—

## ARDOISES NATURELLES.

Herbeumont 27/16 (70 au m <sup>2</sup> ) .....	le mille	Frs	410.—
Herbeumont 36/20 (37 au m <sup>2</sup> ) .....	>	>	770.—
Herbeumont 40/20 (32 au m <sup>2</sup> ) .....	>	>	890.—
Genre Herbeumont 27/16 .....	>	>	330.—

Marchandises non rendues. Placement Fr. 5.— à 10.— le m<sup>2</sup>.

## ARDOISES ARTIFICIELLES.

(Eternit et similaires.)

Sans placement : ondulé .....	le m <sup>2</sup>	Frs	18.40
Planes .....	>	>	10.—
Pris en magasins.			
Avec placement : losanges ou ondulées .....	le m <sup>2</sup>	Frs	25.50

## ASPHALTES.

Compagnie Générale des Asphaltes, Pl. Maurice Demoor, 1, Tél. : 26.57.07 et 26.57.08.

*Ciment volcanique :*

Trois couches .....	le m <sup>2</sup>	Frs	18.—
Quatre couches .....	>	>	21.—

*Asphalte coulé (toiture) :*

Deux couches de 20 mm. au total .....	le m <sup>2</sup>	Frs	40.—
Deux couches de 25 mm. au total .....	>	>	45.—

*Asphalte coulé (pavement) :*

Une couche de 20 mm. ....	le m <sup>2</sup>	Frs	32.—
Une couche de 25 mm. ....	>	>	38.—

*Feutre asphaltique pour fondations :*

Le mètre carré .....	Frs	9.50
----------------------	-----	------

*Carreaux d'asphalte comprimé :*

Sans pose 20 mm. ....	le m <sup>2</sup>	Frs	30.—
Sans pose 40 mm. ....	>	>	58.50

*Colonial Roofing :*

Suivant épaisseur .....	le m <sup>2</sup>	Frs	3.— à 5.—
-------------------------	-------------------	-----	-----------

## BETON ARME.

Travail courant .....	le m <sup>3</sup>	Frs	550.— à 750.—
-----------------------	-------------------	-----	---------------

## BOIS.

Placement compris :

Planchers .....	le m <sup>2</sup>	Frs.	22.— à 35.—
Plinthes sapin .....	le m. ct.	>	4.75
Plinthes chêne .....	le m. ct.	>	16.50

Sans placement :

Charpentés sapin rouge du Nord, le mètre cube .....	Frs	480.—
Avec travail et placement .....	le m <sup>3</sup>	> 850.— à 1,000.—

## BRIQUES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Prix par mille rendu chantier :

Locales .....	Frs	120.—
Machinées .....	Frs	110.—
De parements .....	>	400.— à 750.—
Silésie émaillées blanches .....	>	2,750.—
Silésie émaillées couleur .....	>	2,850.—
Silésie englobées blanches .....	>	2,400.—

## BRONZES.

Vervloet-Faes, chaussée de Wavre 171. Téléphones : 11.46.30 et 12.82.64.

Tous bronzes pour bâtiments pris suivant types et modèles.

## CARRELAGES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pose comprise :

Dalles béton, suivant épaisseur, le m <sup>2</sup> .....	Frs	28.—	à	38.—
Carreaux de ciment .....	>	28.—	à	35.—
Céramiques 10 x 10 suivant choix et teintes .....	>	55.—	à	80.—
Céramiques 15 x 15 ou 14 x 14 suivant choix et teintes .....	le m <sup>2</sup>	>	60.—	à 90.—
Sarreguemines, idem .....	>	55.—	à	65.—
Plinthes suivant types .....	le m. ct.	>	10.—	à 25.—

## CHASSIS BETON.

Ordinaire .....	le m <sup>2</sup>	Frs	42.—
Supplément pour ouvrant .....	>	>	39.—
Supplément pour basculant .....	>	>	35.—

Rendu chantier.

## CHASSIS BOIS.

Sapin 8/4 .....	le m <sup>2</sup>	Frs	85.—	à	100.—
Chêne à peindre 8/4 .....	>	>	130.—	à	140.—
Chêne à vernir 8/4 .....	>	>	160.—		

## CHASSIS METALLIQUES.

Standard .....	le m <sup>2</sup>	Frs	50.—	à	60.—
----------------	-------------------	-----	------	---	------

Hors série : suivant plans, placement non compris.

## CHAUFFAGE CENTRAL.

« Le Thermos », 66, rue du Tabellion. Téléphones : 44.81.59 et 44.29.02.

Immeubles isolés .....	le m <sup>3</sup> de place à chauffer	Frs	30.—
Immeubles mitoyens .....	le m <sup>3</sup> de place à chauffer	>	20.—

## CHROMAGE.

« Sapeco », 645, chaussée de Waterloo. Téléphone : 44.16.61.

Pièces laiton et métal blanc :

<i>Lattes :</i>			
Jusque 2,5 cm. de largeur .....	le m. ct.	Frs	6.75
Jusque 5 cm. de largeur .....	>	>	8.50
Jusque 10 cm. de largeur .....	>	>	12.—
Deux faces : supplément 40 %.			

<i>Tôles :</i>			
Jusque 15 cm. de largeur .....	le m. ct.	Frs	15.—
Jusque 20 cm. de largeur .....	>	>	20.—
Jusque 25 cm. de largeur .....	>	>	25.—
Jusque 30 cm. de largeur .....	>	>	30.—
Jusque 40 cm. de largeur .....	>	>	45.—

<i>Cornières équerres :</i>			
Jusque 2,5 cm. de largeur .....	le m. ct.	Frs	9.50
Jusque 5 cm. de largeur .....	>	>	12.50
Jusque 10 cm. de largeur .....	>	>	18.75
Sous forme de cadre : supplément 20 %.			

<i>Cornières U :</i>			
Jusque 2,5 cm. de largeur .....	le m. ct.	Frs	11.—
Jusque 5 cm. de largeur .....	>	>	15.—
Sous forme de cadre : supplément 20 %.			

<i>Tubes ronds :</i>			
Jusque 2 cm. de diamètre .....	le m. ct.	Frs	7.50
Jusque 3,5 cm. de diamètre .....	>	>	9.—
Jusque 5 cm. de diamètre .....	>	>	12.—

<i>Tubes carrés :</i>			
Jusque 3 cm. de côté .....	le m. ct.	Frs	13.50
Jusque 5 cm. de côté .....	>	>	17.50

## CIMENT.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Rendu chantier par 1000 kilos :

Chaux pulvérisée .....	Frs	120.—
Ciment de fer .....	>	175.—
Portland artificiel .....	>	180.—
A durcissement rapide .....	>	230.—

## COUVRE-PARQUETS.

La Maison du Papier-Peint, 115, chaussée de Waterloo, Saint-Gilles. Tél. 37.63.30.

Balatum .....	le m <sup>2</sup>	Frs	9.—
Stragula .....	>	>	12.50
Linos .....	>	>	18.50 à 105.—
Pose et fixation .....	>	>	2.—



**CUIVRE** (Voir « Bronzes »).**ENDUITS.**

Sur murs .....	Frs	7.50
Idem au ciment .....	»	18.—
Plafonds sur béton .....	»	12.50
Plafonds sur lattes .....	»	14.50
Plafonds en plaques, 15 m/m .....	»	15.50
Gorges à la bouteille .....	le m. ct.	2.50 à 3.—
Similis .....	le m <sup>2</sup>	80.— à 120.—

**ENDUITS GRATTES.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,  
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Enduits grattés G.G., suivant teintes et difficultés .....	le m <sup>2</sup>	Frs	60.— à 75.—
--	-------------------	-----	-------------

**ELECTRICITE**

Par lampe ou prise .....	Frs	90.— à 100.—
--------------------------	-----	--------------

**ETERNIT** (Voir « Ardoises artificielles »).**FAIENCES.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,  
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pose comprise :			
Blanc et crème 10 x 10 .....	le m <sup>2</sup>	Frs	90.— à 115.—
Suivant choix 15 x 7½ .....	»	»	65.— à 85.—
Suivant choix 15 x 15 .....	»	»	55.— à 75.—
Majoliques et flammées, suivant choix et émaux :			
10 x 10 .....	le m <sup>2</sup>	Frs	140.— à 290.—
15 x 7.5 .....	»	»	98.— à 160.—
15 x 15 .....	»	»	90.— à 150.—

**FEUTRE BITUME** (Voir « Asphaltes »).**GRANIT.**

Suivant provenance et difficultés, le mètre carré .....	Frs	850.— à 1,500.—
---	-----	-----------------

**GRANITOS.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,  
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pavements		Suivant teintes.	
Unis avec bordure 2 pierres .....	le m <sup>2</sup>	Frs	40.— à 50.—
Avec joints de dilatation .....	»	»	45.— à 60.—
Plinthes suivant types .....	»	»	16.— à 18.—
Marches unies .....	le m. ct.	»	40.—
Marches à nez .....	»	»	45.—
Marches courbes .....	50 % de majoration.	»	»
Limon .....	le m <sup>2</sup>	Frs	90.— à 100.—
Faux limon .....	le m. ct.	»	26.—
Revêtements :			
Lavé .....	le m <sup>2</sup>	Frs	65.— à 80.—
Adouci .....	»	»	90.— à 100.—
Ciré .....	»	»	120.— à 130.—
Poli .....	»	»	160.— à 200.—
Boucharde et ciselé .....	»	»	110.—

**GRAVIER.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,  
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Lessines, suivant section .....	Frs	80.— à 85.—	
Meuse, idem .....	»	70.— à 75.—	
Du Rhin, idem .....	»	36.— à 40.—	
Rendu chantier par 1000 kilos.			

**HYDROFUGES.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,  
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pollux, blanc inodore .....	Frs	3.75
Castor bitumeux .....	»	3.25
Le kilo, pris en magasins.		

**MAÇONNERIE.**

En briques locales .....	le m <sup>3</sup>	Frs	185.—
En briques machinées .....	»	»	220.—
Cloisons .....	le m <sup>2</sup>	»	30.—
Rejointoyage .....	»	»	11.—

**MARBRES.**

Marbrerie Bertulot à Profondeville.

Téléphones : Profondeville N° 2 et Saint-Denis-Bovesse N° 22.

Lambris.		Pavements.		
St Laurent .....	Frs	155.— à 190.—	Frs	130.— à 170.—
Rouge belge .....	»	190.— à 250.—	»	175.— à 250.—
Gris des Ardennes .....	»	155.— à 220.—	»	165.— à 220.—
Noir .....	»	165.— à 200.—	»	130.— à 200.—
Blanc .....	»	255.— à 330.—	»	245.— à 330.—
Bleu turquin .....	»	300.— à 330.—	»	»
Napoléon .....	»	275.— à 330.—	»	»

Ces prix s'entendent par m<sup>2</sup>.

Revêtement de façade : supplément de Frs 25.— par m<sup>2</sup> env.  
Pose comprise, suivant usages.

Nous saurions gré à nos lecteurs de bien vouloir se référer de la "Revue Documentaire" lors de leur demande de prix ou de renseignements auprès de l'un de nos annonceurs. Nous les en remercions à l'avance.

**MOSAIQUES.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,  
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

De marbre, .....	le m <sup>2</sup>	Frs	110.— à 150.—
De céramique .....	»	»	110.— à 150.—
De graniverre (5 x 5), le m <sup>2</sup> , à partir de .....		Frs	310.—
D'émaux, le m <sup>2</sup> , à partir de .....		»	1,150.—

**PAPIERS-PEINTS.**

La Maison du Papier-Peint, 115, chaussée de Waterloo, Saint-Gilles.  
Tél. 37.63.30. - 46, chaussée de Louvain.

Papiers ordinaires : de fr. 0.85 à 3.— le roul. Pose : fr. 2.50 le roul.			
Papiers moyens : de fr. 3.— à 5.— le roul. Pose : fr. 2.75 le roul.			
Papiers riches - Salubra, etc. : prix divers. Pose : de 3 à 6.50 le roul.			
Balatum .....	le m <sup>2</sup>	Frs	7.50

**PARQUET.**

Courants .....	le m <sup>2</sup>	Frs	60.— à 100.—
----------------	-------------------	-----	--------------

**PAVES.**

E. Lucas, 81 et 83, chaussée de Neerstalle, à Forest.

Téléphone : 44.61.45.

Pavés de grès 16 x 16 x 8 à 10 .....	le m <sup>2</sup>	Frs	160.—
Pavés de grès 14 x 14 x 8 à 10 .....	»	»	180.—

**PEINTURES.**

Planchers 3 couches et vernis, le m <sup>2</sup> .....	Frs	14.— à 16.—
Murs. — Matolin, 2 couches .....	»	3.— à 5.—
Murs. — Huile, 3 couches .....	»	15.— à 20.—
Châssis : 3 couches et vernis .....	»	10.— à 12.—

**PIERRES BLANCHES.**

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.

Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Savonnière .....	le m <sup>3</sup>	Frs	1,200.— à 1,800.—
Brauvilliers .....	»	»	1,400.— à 2,000.—
Euville .....	»	»	2,200.— à 2,600.—

Suivant travail.

**PIERRES BLEUES.**

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.

Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Soignies .....	le m <sup>3</sup>	Frs	2,300.— à 2,600.—
----------------	-------------------	-----	-------------------

Suivant travail.

**PIERRES BROYEES.**

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.

Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Pierre blanche .....	Frs	150 la tonne départ.
----------------------	-----	----------------------

**PIERRES RECONSTITUEES.**

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.

Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Imitation Euville .....	le m <sup>3</sup>	Frs	1,000.— à 1,400.—
Imitation pierre bleue .....	»	»	1,100.— à 1,500.—

Suivant travail.

**ROOFING** (Voir « Asphaltes »).**SANITAIRES** (Voir « Articles Sanitaires »).**SIMILIS** (Voir « Enduits »).**TERRASSEMENTS.**

E. Lucas, 81 et 83, chaussée de Neerstalle, à Forest.

Téléphone : 44.61.45.

A la broquette .....	le m <sup>3</sup>	Frs	8.— à 10.—
Avec enlèvement de terres .....	»	»	15.— à 18.—

**TUILES.**

Pottelberg, 22 au m <sup>2</sup> , suivant choix, le mille .....	Frs	600.— à 690.—	
Hennuyères, 15 au m <sup>2</sup> .....	le mille	»	1,005.—
Placement .....	le m <sup>2</sup>	»	3.— à 5.—

**TUYAUX.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,

à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Tuyaux en grès, diamètres de 6 à 30 cm., rendu chantier .....	le m. ct.	Frs	5.60 à 42.50
Siphons sans tubulure, facturés pour 2.50 m. ct.			
Siphons avec tubulure, facturés pour 3.50 m. ct.			
Sterfputs : de .....	Frs	30.— à 70.—	

**VITRAUX.**

F. Crickx, rue Fernand Lenoir, 96, Bruxelles. Tél. 26.39.98.

Placement compris :			
Rectangles 10 x 15 ou similaires, avec plombs armés :			
Verres ordinaires .....	le m <sup>2</sup>	Frs	110.—
Verres unis .....	»	»	130.—
Verres antiques .....	»	»	155.—
Dessins modernes, depuis .....	»	»	150.—
Bandes de façade, depuis .....	pièce	»	15.—

**VITRERIE.**

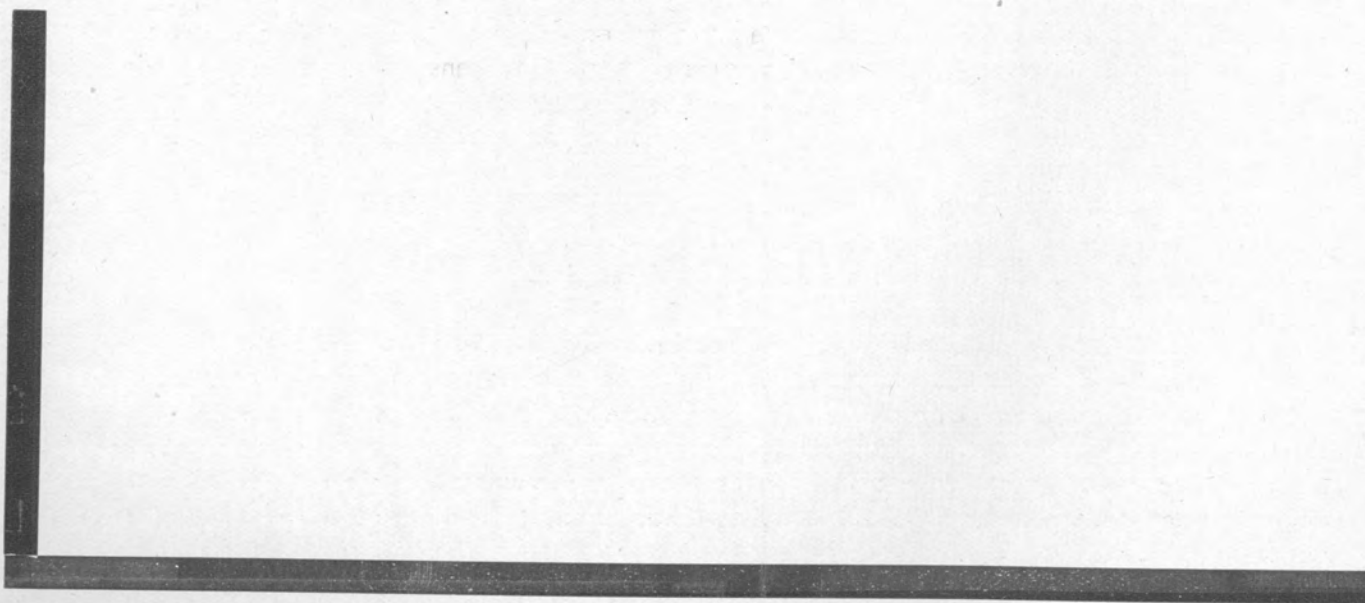
Verre demi-double .....	le m <sup>2</sup>	Frs	25.—
Glace, le m <sup>2</sup> , à partir de .....	»	»	65.—

**VOLETS.**

Légers avec sangle et enrouleur le m <sup>2</sup> .....	Frs	70.—	
Demi-lourds sur charnières .....	»	80.— à 90.—	
Demi-lourds sur agrafes .....	»	100.—	
Lourds mécaniques .....	»	100.—	
Placement compris, minimum 3 m <sup>2</sup> .			

EMPLACEMENT  
RÉSERVÉ A

**La Céramique  
Nationale s. a.  
Welkenraedt (Belgique)**





**LES LIVRES** ne sont pas seulement des amis mais des collaborateurs. Documentez-vous :

Neue Villen (nouv. villas), 344 vues et 220 plans, etc.	Rm. 7.50
Schöne Räume (beaux intérieurs)	Rm. 7.50
Gute Möbel (bons meubles)	Rm. 7.50
Wie baut Amerika	Rm. 7.60
Internationale neue Baukunst	Rm. 4.50
Grosstadt architektur	Rm. 8.50
Der Stuhl	Rm. 7.20
Beton als Gestalter	Rm. 12.—
Das Möbel als Gebrauchsgegenstand	Rm. 9.—
Das neue Möbel	Rm. 10.80
Die neue Wohnung	Rm. 10.80
Ein neuzeitlicher Grossbau	Rm. 9.—
Ladenmöbel	Rm. 9.50
Möbelbau	Rm. 12.—
Der Hotelbau von heute	Rm. 12.—
Der neue Schulbau	Rm. 14.—
Die neue Baukunst in Europa und Amerika	Rm. 32.—

**Editions J. HOFFMANN, Stuttgart**

Adressez-vous à **W. GODENNE**  
Rue de Roumanie, 45, Bruxelles

## 1<sup>re</sup> **Thermos s.a.**

Rue du Tabellion, 66, BRUXELLES  
Téléph. 44.81.59 - 44.29.90 - 44.29.02  
Adresse Télégraph. : Thermos-Bruxelles

### **Chauffage Central**

Ses installations sont les mieux conçues. D'autres peuvent être moins chères; aucune ne consomme moins de charbon. Une économie qui chaque jour se répète, amortit les installations les plus importantes en fort peu de temps. ■ S'est spécialisée surtout dans les installations de maisons à appartements multiples avec chaufferie centrale et les réputés **COMPTEURS THERMOS** qui marquent les calories utilisées, exactement comme les compteurs électriques renseignent les Kwt consommés.

### **Installations frigorifiques**

avec l'appareil automatique breveté **MARCO** (fabrication anglaise).

### **Matériel pour la Cuisine**

Machines à laver la vaisselle, à peler les pommes de terre, mélangeurs, batteurs (fabr. Hobart).

# F. Grickx

Rue Fernand  
Lenoir, 96  
**BRUXELLES**  
Tél. 26.39.98



Grand Prix - Arts  
Décoratifs 1905

Exposition  
d'Anvers 1930  
Diplôme  
d'honneur

PROJETS ET  
DEVIS gratuits  
sur demande

**VITRAUX D'EGLISES  
ET D'APPARTEMENTS**

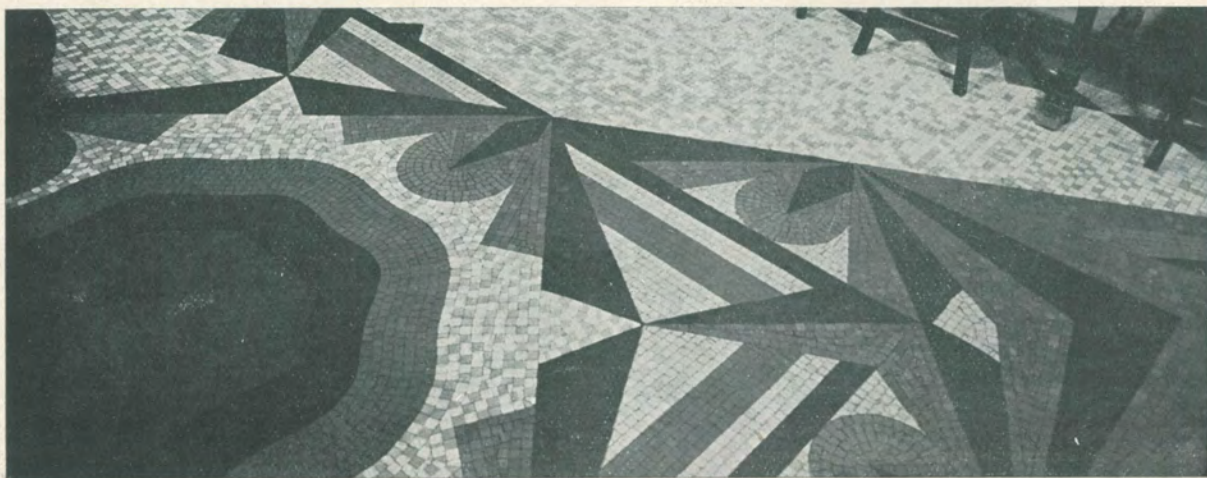


# MOSAÏQUES

**Et. H. BAUDOUX**

BRUXELLES, Rue Saint-Denis, 106,  
à Forest - Téléph.: 44.84.39, 44.55.43

CHARLEROI, Rue de la Villette, 63, à Marcinelle - Téléphone : 61.05



## **Soc. An. des Ciments Portland Artificiels de et à Cronfestu**

*Pour tous vos travaux en  
béton armé, employez le*

# **CIMENT DE FER**

**le meilleur et le moins cher**

### **SES RESISTANCES**

en kg. par cm<sup>2</sup> en mortier normal :

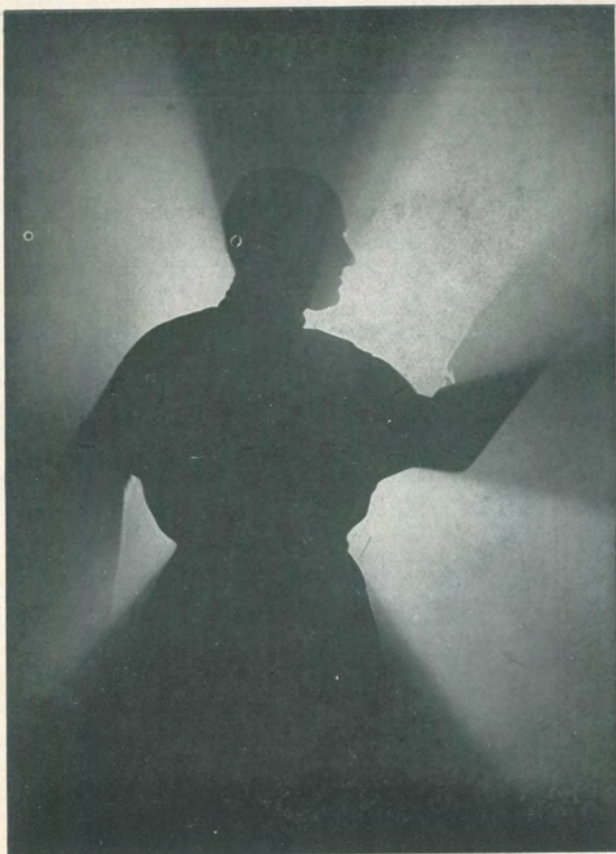
TRACTION : 30 k. après 7 jours  
42 k. après 28 jours  
COMPRESSION : 325 k. après 7 jours  
550 k. après 28 jours

DEMANDEZ AUSSI NOS PRIX ET  
CONDITIONS POUR NOS CIMENTS  
PORTLAND ARTIFICIELS :

- a) normal;
- b) à haute résistance;
- c) à durcissement rapide.

**Production annuelle 120.000 tonnes**





# W. Kessels

photographie

Rue André Hennebicq, 13, St-Gilles  
BRUXELLES - Téléphone 37.44.90

PHOTOMONTAGE SURIMPRESSON

**Les**

# **PIERRES**

blanches, bleues, grès, marbres,  
ardoises, pierres artificielles

**Chantiers de Laeken, Pierres et Marbres**

Soc. An., Rue Emile Delva, 100, BRUXELLES (II) - Tél. 26.89.41 - 26.73.82



# Pavements



## BANDOUX

BRUXELLES, Rue St-Denis, 106,  
Forest - Tél. 44.84.39 - 44.55.43

CHARLEROI,  
Rue de la Villette, 63, Marcinelle - Tél. 61.05

## Soc. Anonyme des Pavillons

Siège social : BRUXELLES  
Rue Montagne - aux -  
Herbes-Potagères, 20

Siège administratif : MONS  
Rue de la Grosse-Pomme, 3  
Téléph. Mons 1638 et 1711

Adresse télégraphique :  
" Pavilivap - Mons "

CARREAUX EN  
FAIENCE pour  
revêtements, car-  
reaux troués pour  
cuisinières

CARREAUX  
CERAMIQUES  
pour pavements.

CRISTALLERIE  
ET GOBELETE-  
RIE, FLACON-  
NAGE, services  
de table, fioles,  
bouteilles à par-  
fums, articles à  
la presse et à la  
machine

VERRES SPECIAUX, martelés, imprimés,  
métallifiés • ARTICLES SANITAIRES :  
évier, lavabos, W.-C., etc. • PORCE-  
LAINE électrotechnique, vaisselle • PRO-  
DUITS REFRACTAIRES pour l'industrie



DE



# ÉQUIPONS NOS CUISINES!

LES ÉLÉMENTS STANDARDISÉS

## CUBEX

ont été conçus, étudiés et mis au point par des spécialistes qui ont eu pour but de **faciliter le travail ménager** par l'équipement **rationnel** de la cuisine. Il est temps qu'une cuisine soit autre chose que quatre murs, un pavement et un plafond!...

N'hésitez pas à demander la documentation **CUBEX** aux



**ÉTABLISS<sup>TS</sup> E.J. VAN DE VEN**  
**SPÉCIALISTES EN MATÉRIAUX NOUVEAUX**

19, RUE LÉOPOLD • BRUXELLES-CENTRE • TÉL. : 17.81.17

DELAMARE & CERF. BRUXELLES



# Brouwer's Aardewerk

---

TERRES CUITES INGELIVES  
POUR LE BATIMENT  
SCULPTURES ARCHI-  
TECTURALES • VASES  
PIECES DECORATIVES

PLAQUES DE REVETEMENT  
ET PIECES DE DECORA-  
TION EN " EXOTUS "

---

EXPOSITION ET  
RENSEIGNEMENTS AUX

**Et. H. BAUDOUX s.a.**

**Rue Saint-Denis, 106, FOREST**

CONCESSIONNAIRES



## Articles Sanitaires

en grès et en faïences

---

PROVENANCES : BELGE  
FRANÇAISE & ALLEMANDE

Baignoires en fonte  
Marque „ELBÉ”

et tous les  
accessoires  
en général

---

**Etablissements HENRI BAUDOUX, s. a.**

**Rue Saint-Denis, 106, FOREST - Téléphones : 44.84.39 - 44.55.43**



# ETABLISSEMENTS HENRI BAUDOUX s. a.

---

CARRELAGES & MOSAÏQUES

Granitos - Briques de façades

Sanitaires - Matériaux

ENDUITS GRATTES

PATES DE VERRES

ARTICLES SANITAIRES EN FAIENCES, GRES,  
FONTE ET GRANITOS

---

Visitez nos salles d'expositions ainsi que notre salle  
de documentation créées à l'intention de Messieurs  
les Architectes.

**BRUXELLES, Rue Saint-Denis, 106, à Forest**  
Téléphones 44.84.39 - 44.55.43

**CHARLEROI, Rue de la Vilette, 63, Marcinelle**  
Téléphone 61.05

---



# La Revue Documentaire

ORGANE MENSUEL D'ARCHITECTURE  
ET DE CONSTRUCTION, EDITE PAR LES  
ETABLISSEMENTS HENRI BAUDOUX, S. A.

---

DIRECTEUR : YVON BAUDOUX

Bureaux, Rédaction, Publicité : RUE SAINT-DENIS, 106,  
FOREST-BRUXELLES - Téléphones : 44.84.39 - 44.55.43  
Compte Chèques Postaux : Etabl. H. Baudoux n° 47.525

ABONNEMENTS : BELGIQUE, 60 francs.  
ETRANGER, 75 francs.

SOUSCRIPTION : AU SIEGE DE LA REVUE

ou chez

H. WELLENS, W. GODENNE & Co  
R. de Roumanie, 45, St-Gilles-Bruxelles  
Téléphones : 37.08.58 et 37.78.33

---

LES REDACTEURS ET COL-  
LABORATEURS SONT SEULS  
RESPONSABLES DE LEURS  
ARTICLES.

IL SERA RENDU COMPTE DE  
TOUT OUVRAGE DONT UN  
EXEMPLAIRE SERA ENVOYE  
A LA REVUE.